Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 66 (1995)

Heft: 3

Artikel: Une préoccupation majeure de l'agriculture jurassienne : l'endettement des exploitations

Autor: Beuret, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824395

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

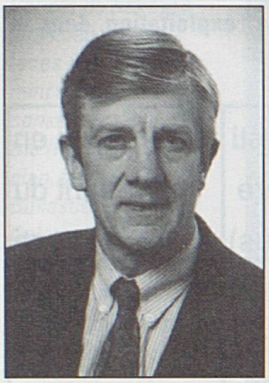

par Bernard Beuret, Chef du Service de l'économie rurale

Une préoccupation majeure de l'agriculture jurassienne

L'endettement des exploitations

L'agriculture suisse est très endettée. Le phénomène n'est pas nouveau et il s'explique de diverses manières : les banques, qui détiennent traditionnellement des capitaux importants, les placent volontiers dans l'agriculture, car les risques de pertes y sont réduits. Les remboursements exigés sont peu importants, parfois même nuls ; les taux d'intérêt sont toujours bas comparativement à ceux des autres pays occidentaux. Enfin, les guerres n'ont pas permis d'effacer certaines ardoises, comme cela a été le cas ailleurs.

Un problème ancien

Un endettement excessif a eu des incidences catastrophiques pour un bon nombre d'exploitations à la fin des années vingt et au début des années trente. C'est parfois la raison pour laquelle les économistes agricoles sont constamment préoccupés par cette particularité de l'agriculture suisse.

Suite à une décision du Gouvernement de la République et Canton du Jura, un groupe de travail a procédé à une analyse complète de la situation de l'agriculture jurassienne et a fourni à l'exécutif cantonal un rapport intitulé «Avenir de l'agriculture jurassienne». Le document en question comprend un catalogue de mesures susceptibles de contribuer à la viabilité d'un nombre aussi élevé que possible d'entreprises agricoles dans le Jura. Dans ce cadre, une analyse succincte de l'endettement agricole a été faite. Parmi les conclusions émises, on retiendra, en particulier, qu'un canton ne dispose pas des moyens juridiques et matériels qui lui permettraient d'apporter une solution à ce problème.

Une étude sur le Jura

La réforme de la politique agricole ainsi que la restructuration de l'agriculture ont subi une accélération durant les deux dernières années. L'épineux problème de l'endettement agricole gagne quotidiennement en acuité. Nul n'est en mesure de dire si la Suisse adhérera à l'Union européenne dans les dix ans à venir. Toutefois, un rapprochement de l'Europe est en cours et la libéralisation des marchés atteint l'agriculture de plein fouet. Les instances fédérales compétentes ont pris conscience que l'endettement agricole constitue un des problèmes majeurs auxquels l'agriculture suisse sera confrontée durant les deux prochaines décennies. Elles ont chargé un groupe d'experts d'étudier cet objet et de proposer des variantes à appliquer pour réduire les dettes de l'agriculture suisse et les charges qui en découlent.

Dans le Jura, un certain nombre d'exploitations sont endettées dans des proportions préoccupantes. Le Service de l'économie rurale a demandé à l'Institut d'économie rurale de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de procéder à une étude de la situation jurassienne, ce qui a été fait récemment par un étudiant dans le cadre d'un travail de diplôme (voir «sources», p.10). Cette étude, très technique, touche de nombreux aspects de l'endettement. Un certain nombre de données sont particulièrement dignes d'intérêt et constituent une contribution à la recherche de solutions.

TIBO
BUREAUTIQUE – INFORMATIQUE
PORRENTRUY - DELÉMONT - LA CHAUX-DE-FONDS
066 / 66 76 76

L'étude a été réalisée sur la base de déclarations fiscales des agriculteurs. Les années considérées s'étendent de 1983 à 1993. Le nombre des exploitations prises en compte a évolué entre 1200 et 1400 selon les années.

Capital investi et revenu

Le capital investi par exploitation dans le Jura est comparable à celui du Danemark ; il est inférieur à la moyenne anglaise ou néerlandaise, mais semble supérieur aux chiffres français et irlandais. Les exploitations n'ont cependant pas les mêmes dimensions ; le capital investi par hectare le confirme puisqu'on atteint 20'400 écus aux Pays-Bas, 7682 écus dans le canton du Jura et 4300 écus en France. Comme les immeubles ont été évalués à la valeur de rendement et non pas à la valeur vénale, le capital investi, en réalité, est encore supérieur.

Le revenu exprimé en pour-cent du capital investi, va de 1,9 à 7 % dans les pays considérés, alors qu'il atteint 11,2 % dans le canton du Jura. Le résultat de ce dernier se révèle donc plutôt positif. Le fait que les valeurs officielles des immeubles agricoles soient inférieures à la valeur de rendement pourraient expliquer partiellement le phénomène ; au surplus, la différence provient de la réalité économique suisse, qui se distingue en plusieurs points de celle des autres pays.

L'endettement moyen par exploitation dans le canton du Jura se monte à 270'000 francs. Cette moyenne cache évidemment de nombreux cas extrêmes : ceux dont l'endettement est nul ou ceux pour lesquels il est supérieur à un million de francs.

Capital investi et rapport entre capital investi et revenu, par exploitation, dans le canton du Jura et dans quelques pays européens

Pays	Capital investi par exploitation (écus)	Capital investi par hectare (écus)	Revenu en pour-cent du capital investi
Danemark	265'000	8'100	1.9
France	165'600	4'300	7.0
Irlande	165'900	4'700	4.3
Pays-Bas	436'600	20'400	6.7
Angleterre	446'500	4'500	3.6
Ct Jura 1.1.1983	170'906	6'286	...
Ct Jura 1.1.1993	231'771	7'682	11.2

Remarque : les données relatives aux différents Etats retenus pour la comparaison datent de 1987.

Endettement moyen et frais de capitaux empruntés

Pays	Endettement par exploitation (écus)	Endettement par hectare (écus)	Capital emprunté (pour-cent du capital investi)	Intérêt des dettes (écus)	Taux d'intérêt (pour-cent)
Danemark	117'500	3'593	44	11'500	9.8
France	48'400	1'257	29	3'200	6.7
Irlande	9'700	276	6	1'400	14.8
Pays-Bas	145'700	6'808	33	9'400	6.5
Angleterre	60'400	614	14	6'700	11.0
Ct Jura 1.1.1983	99'352	3'647	58	4'377	4.4
Ct Jura 1.1.1993	156'388	5'278	67	9'302	5.9

Des dettes pesantes

L'endettement par hectare est inférieur à celui des Pays-Bas et légèrement supérieur à celui du Danemark. Il est nettement plus important que dans les autres pays analysés. Les capitaux empruntés exprimés en pour-cent du capital investi confirment bien la situation singulière de l'agriculture suisse. Malgré des taux d'intérêt relativement avantageux, le service des dettes est élevé dans le canton du Jura.

HÔTEL RESTAURANT VICTORIA
2800 Delémont
Famille Roger Kueny-Billand
vous présente ses compliments et se recommande pour
● SA BONNE CUISINE
● SES CHAMBRES CONFORTABLES
● SES SALLES POUR BANQUETS
● SES SPÉCIALITÉS DE SAISON
Tél. 066/22 17 57
Fax 066/22 04 65
Dimanche et lundi fermé
(sauf dimanches de fête)

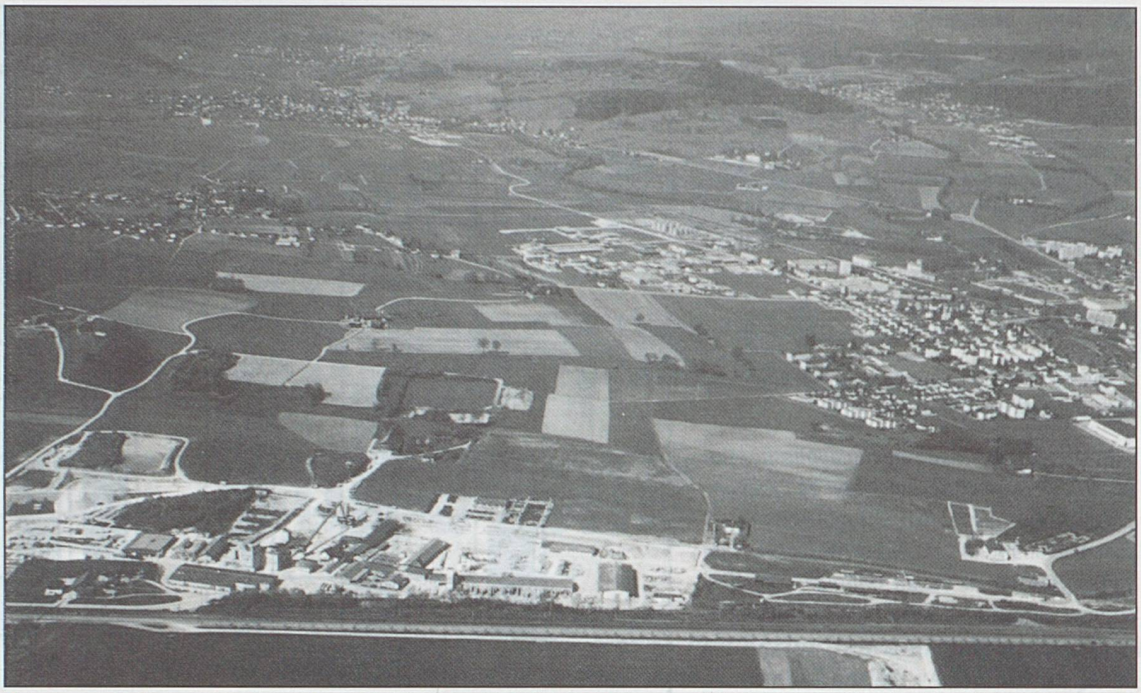

Variété du paysage jurassien : les surfaces agricoles alternent avec cellles consacrées à l'industrie (ici, au premier plan, le site de la Ballastière, entre Delémont et Courrendlin, et, à l'arrière-plan, la zone industrielle de Delémont).

Développement des exploitations agricoles et évolution de l'endettement

De 1983 à 1993, comme le montre le graphique ci-contre, la proportion des entreprises agricoles dont l'endettement excède le capital investi a passé de 2 % à plus de 20 %. En période de haute conjoncture, on observe donc une tendance très nette à l'investissement. Un endettement supérieur au capital investi est possible en raison du fait que les immeubles ont été inventoriés à la valeur officielle.

En 1983 (voir le graphique de la page suivante), la proportion d'entreprises agricoles dont les dettes dépassaient 135 % de la valeur officielle s'élevait à 9 % ; en 1993, elle était supérieure à 35 %. Ainsi, il se confirme que des investissements importants ont été consentis durant cette décennie, en particulier dans le but d'améliorer les structures des exploitations.

Enfin, relevons que l'analyse réalisée par Hansjörg Schmid permet de tirer de nombreuses autres conclusions, dont les plus importantes sont les suivantes :

– plus d'une centaine d'exploitations peuvent être considérées comme nettement endettées ;

– l'exploitation typiquement surendettée a acquis 7 à 8 ha de terres agricoles au cours des dix dernières années ;

– les achats de terres ont été réalisés par les exploitants disposant déjà des plus grandes surfaces ;

– l'endettement de ces mêmes exploitations était déjà supérieur à la moyenne en 1984 ;

– les exploitations les moins endettées sont celles qui obtiennent les meilleurs revenus ;

– les exploitants les plus âgés sont les moins endettés.

L'agriculture jurassienne détient le record suisse de la surface agricole utile par exploitation. Elle bénéficie ainsi d'un avantage non négligeable vis-à-vis de l'agriculture d'autres régions du pays. Ces structures ont néanmoins exigé des investissements élevés parce qu'elles ont été créées en période de haute conjoncture. L'adaptation de quelques centaines d'exploitations à la réalité économique nouvelle ne sera pas aisée. Si rien n'est entrepris, en particulier au niveau fédéral, de nombreuses exploitations vont au-devant de difficultés financières importantes.

Proportion des exploitations agricoles du canton du Jura dont l'endettement dépasse 100 % du capital investi

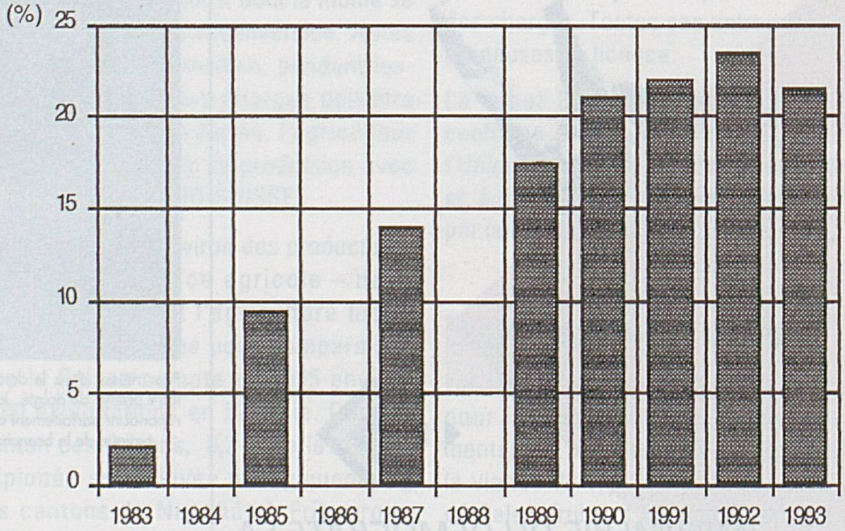

Cela dit, le phénomène de l'endettement des exploitations agricoles jurassiennes s'avère relativement complexe et mal connu. Les mesures à appliquer devront être définies et vulgarisées. Une action générale de sensibilisation devra être entreprise sans tarder. Une étude plus approfondie de l'objet mériterait donc d'être conduite. ■

Sources

«*Avenir de l'Agriculture jurassienne*», Département de l'économie, 1993.

Rapport «*Analyse der Verschuldungssituation in den Landwirtschaftsbetrieben des Kantons Jura : Analyse von Kausalitäten im Zusammenhang mit Betriebsentwicklung und Konsequenzen im neuen Umfeld*», Hansjörg Schmid, Institut d'économie rurale, EPF, Zurich, juillet 1994.

Proportion des exploitations agricoles du canton du Jura dont l'endettement dépasse 135 % de la valeur officielle (charge maximale en droit foncier rural)

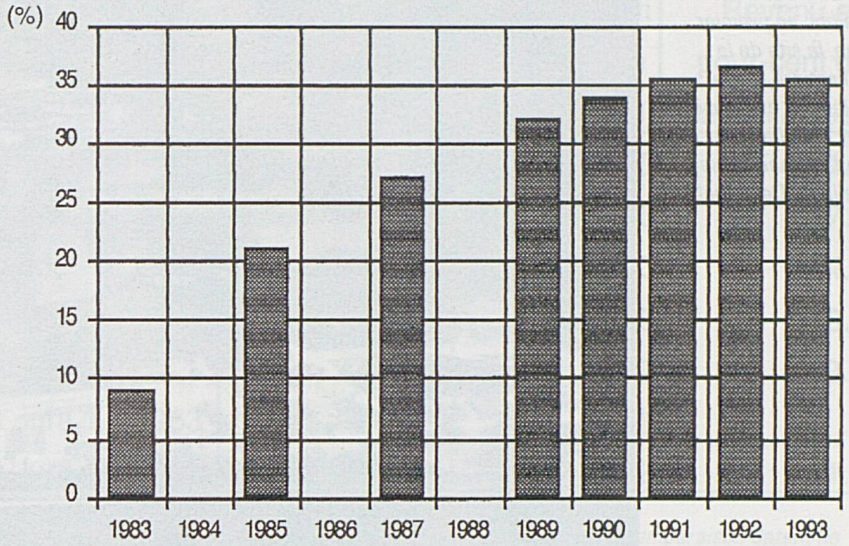

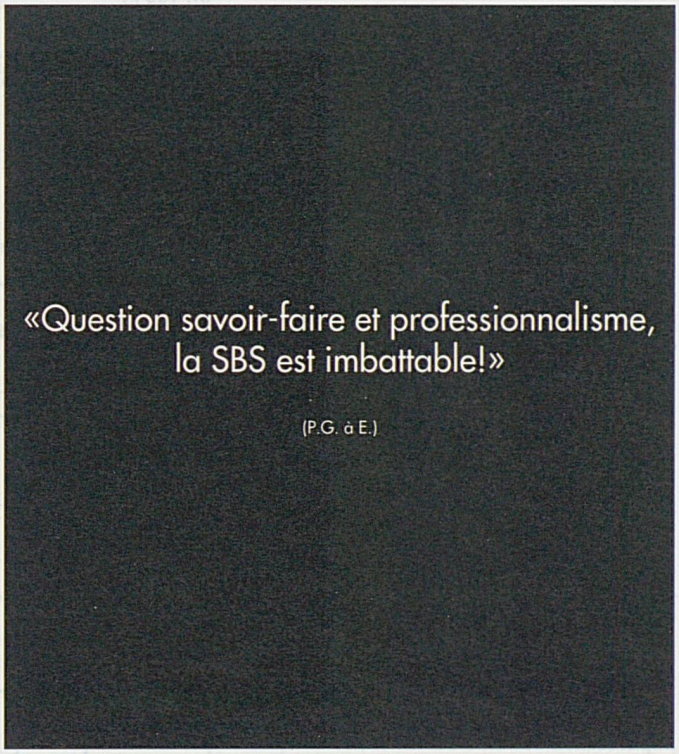

Pour réussir dans le domaine bancaire, il faut posséder de solides connaissances et savoir faire preuve de doigté. Jour après jour, nos collaborateurs s'engagent à trouver des solutions répondant parfaitement aux exigences de nos clients. Si cette attitude n'est pas véritablement typique de la branche, elle révèle en revanche l'esprit de la Société de Banque Suisse.

Société de Banque Suisse
UNE IDÉE D'AVANCE

Société de Banque Suisse, Avenue de la Gare 43, 2800 Delémont, tél. 066/21 86 66
Société de Banque Suisse, Rue du Jura 11, 2900 Porrentruy, tél. 066/65 91 91